

FORMATION INITIATEUR EAUX INTERIEURES

• **Compétences attendues**

Le titulaire de l'Initiateur Fédéral d'Aviron "eaux intérieures" doit être capable d'accueillir et de prendre en charge un groupe restreint¹ en navigation dans le cadre de consignes précises sous la responsabilité d'un cadre qualifié de la structure (au minimum titulaire du diplôme d'Éducateur fédéral d'aviron). La mise en place de la sécurité et la maîtrise de l'environnement résulte d'une organisation extérieure (dispositif de sécurité du club).

• **Contenus de la formation**

Ils sont répartis en 6 domaines de compétences permettant d'organiser et de conduire une séance d'aviron en eaux intérieures en toute sécurité :

- **Le matériel**

(Présentiel : 4h)

- Être capable de faire utiliser le matériel approprié à chaque niveau de pratique et en réaliser l'entretien courant.

- **La technique**

(Présentiel : 4h)

- Être capable de comprendre la logique de l'activité et de décrire un coup d'aviron complet en utilisant la terminologie appropriée.

- **L'histoire**

(Distanciel : 1h)

- Connaître les origines de notre sport et ses valeurs.

- **La sécurité**

(Présentiel : 4h)

- Être capable d'assurer une sécurité adaptée à son champ d'intervention et maîtriser les consignes de manœuvre des bateaux à l'aviron.

- **La pédagogie**

(Présentiel : 4h)

- Être capable de prendre en main un groupe restreint dans le cadre de consignes précises en bateau et au sol.

- **L'environnement institutionnel**

(Distanciel : 1h)

- Être capable de se situer dans sa structure, de comprendre son fonctionnement et de situer les responsabilités de chacun.

¹ La notion de groupe restreint doit tenir compte de la réglementation en vigueur et des conditions de pratique.

- **Déroulement de la formation**

La durée totale de la formation est de min. 22 heures environ réparties comme suit :

- **formation théorique avec formateur : 4 heures (en préalable des ateliers : 4x1h)**
- **formation pratique avec formateur : 12 heures (4 ateliers de 3h)**
- **formation pédagogique validée par un tuteur : de 6 à 10 heures**
 - 3 séances pédagogiques validées par un tuteur

- **Modalités de mise en œuvre de la formation**

La formation spécifique "eaux intérieures" de l'Initiateur a pour vocation de pouvoir se dérouler dans toutes les structures d'aviron affiliées à la FFA dans la mesure où celles-ci peuvent répondre aux exigences de la formation (ressources humaines, ressources matérielles, volume horaire, et nombre de candidats). En l'absence des ressources humaines nécessaires ou/et dans le cadre d'une première formation le coordonnateur régional de formation informe la FFA qui nomme un responsable de formation qui sera chargé de la réalisation du projet de formation.

- **Evaluation et certification**

Pour être certifié, le candidat doit :

- obtenir la note de 15/20 à un questionnaire proposé en ligne en fin de formation,
- avoir participé et validé les exigences des quatre ateliers suivants :
- **Atelier matériel**
 - être capable de gérer la manipulation du matériel lors des temps de préparation du matériel, de la mise à l'eau, de l'embarquement, du débarquement, d'entretien et de rangement.
- **Atelier sécurité**
 - être capable de donner des consignes pour organiser la navigation pendant la mise en situation pédagogique.
- **Atelier pédagogie**
 - être capable de mettre en œuvre la séance pédagogique imposée.
- **Atelier technique**
 - participation à l'atelier d'analyse vidéo

- **Effectif**

Le nombre de stagiaires doit être ajusté au nombre de formateurs mobilisés. Pour mener à bien les ateliers "MATÉRIEL" et "PÉDAGOGIE" un ratio d'un formateur pour 10/12 stagiaires est indispensable.

Une formation Initiateur peut parfaitement accueillir plus de 12 stagiaires à condition que sur les ateliers "MATÉRIEL" et "PÉDAGOGIE", l'équipe de formateur soit renforcée.